

**ANNEXE 3  
MODALITES**

	<b>PREPARATION CAPDIR (SELECTION CAPDIRIGEANTS EN3S)</b>	<b>PREPARATION RENOVEE AU CONCOURS D'ENTREE EN3S</b>
<b>PUBLIC VISE</b>	<p>La préparation est accessible au public mentionné dans l'arrêté relatif à la liste d'aptitude pour l'inscription en L3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>aux cadres</b>, relevant d'une convention collective nationale des OSS, <u>non titulaires du titre d'ancien élève</u> et satisfaisant aux conditions administratives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans dans l'institution ;</li> <li>• et 6 ans d'expérience significative de management.</li> </ul> </li> <li>✓ <b>aux agents de direction</b> déjà en fonction, <u>non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR</u> et nommés <b>sans inscription préalable sur la liste d'aptitude</b> et satisfaisant aux conditions administratives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 ans de fonctions d'agent de direction ;</li> <li>• dont 2 ans sur l'emploi occupé.</li> </ul> </li> <li>✓ <b>aux agents de direction</b> déjà en fonction, <u>non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR</u>, <b>inscrits préalablement sur la liste d'aptitude</b></li> </ul>	<p>Elle s'adresse aux agents des organismes de Sécurité sociale qui sont sélectionnés selon les modalités ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>justifier au 31 décembre de l'année du concours (2016), d'au moins 4 années d'ancienneté</b> dans un ou plusieurs organismes de Sécurité sociale ;</li> <li>✓ ne pas avoir suivi trois fois la préparation au concours et ne pas s'être présenté trois fois au concours de l'En3s.</li> </ul>
<b>MODALITES D'ACCES ET D'INSCRIPTION A LA PREPARATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chaque candidat a <b>besoin de la validation de son Directeur</b> pour pouvoir accéder à cette préparation. L'inscription à un ou plusieurs modules de préparation repose sur la demande du Directeur de l'organisme concerné.</li> </ul>	<p>L'accès à la préparation est subordonné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>à l'accord du Directeur</b> de l'organisme dont relève le candidat (article premier du Règlement général des actions de formation nationales pour l'accès aux actions de formation) ;</li> </ul>

	<p>✓ La candidature à la préparation est réalisée au moyen d'un dossier d'inscription complet (<b>annexe 1</b>) comportant obligatoirement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la fiche d'inscription complétée par le candidat (<b>annexe 3</b>) ;</li> <li>• un curriculum vitae avec une photo d'identité ;</li> <li>• une lettre manuscrite précisant les motivations à accéder à la formation CapDIRigeants.</li> </ul> <p>Celui-ci permettra de rassembler les informations nécessaires à la bonne organisation des modules.</p> <p>✓ Le fait de déposer un dossier d'inscription à la préparation CapDIR n'induit pas d'office une inscription sur la liste d'aptitude L3 et au cycle CapDIRigeants.</p>	<p>✓ <b>à l'envoi d'un dossier de candidature</b> comportant obligatoirement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la fiche d'inscription complétée par le candidat (<b>annexe 3</b>),</li> <li>• le curriculum vitae avec une photo d'identité,</li> <li>• la lettre manuscrite précisant les motivations à suivre la préparation.</li> </ul> <p>Chaque dossier d'inscription doit être impérativement vérifié par le service des Ressources humaines ou Formation de l'organisme et comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la signature du directeur ou de son représentant ;</li> <li>• le cachet de l'organisme ;</li> <li>• la signature du candidat.</li> </ul> <p>✓ <b>à la réussite de l'épreuve de sélection</b>, constituée de deux étapes (<b>annexe 2</b>)</p>
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	La préparation en3s est ouverte aux agents des organismes de Sécurité sociale (y compris MSA, RSI) dans la limite de 100 places.	La préparation en3s est ouverte aux agents des organismes de Sécurité sociale (hors MSA) dans la limite de <b>100 places (hors redoublants)</b> . Une liste d'attente pourra être constituée si nécessaire.
<b>JURY NATIONAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS D'ADMISSION EN PREPARATION</b>	A l'issue des épreuves de sélection, <b>un jury national de proclamation des résultats</b> , présidé par l'Ucanss, <b>se réunit pour déclarer les personnes admises à entrer en préparation.</b>	A l'issue des épreuves de sélection, <b>un jury national de proclamation des résultats</b> , présidé par l'Ucanss, <b>se réunit pour déclarer les personnes admises à entrer en préparation.</b>
<b>ASSUIDITE</b>		<p>Sous peine de ne pas être autorisés à poursuivre la préparation, conformément aux dispositions du règlement général des actions de formation nationales (articles 6, 7, 8 et 9), les stagiaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ satisfaire à une obligation de présence aux regroupements pédagogiques ;</li> <li>✓ rendre les devoirs obligatoires durant chaque intersession.</li> </ul>

<b>INTERVENANTS</b>	<p>La formation est assurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ des magistrats de la Cour des comptes ;</li> <li>✓ des inspecteurs IGAS ;</li> <li>✓ des Agents de direction de l'Institution ;</li> <li>✓ des professionnels reconnus pour leur expertise dans les domaines concernés (exemple : conseillers en Ressources Humaines, experts en communication, ect ...).</li> </ul>	<p>La formation est assurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ des magistrats de la Cour des comptes ;</li> <li>✓ des inspecteurs de l'IGAS ;</li> <li>✓ des Agents de Direction de l'Institution ;</li> <li>✓ des universitaires ;</li> <li>✓ des professionnels reconnus pour les options orales techniques.</li> </ul>																				
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<p>Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées du SFR en charge de ces préparations en3s :</p> <table border="1" data-bbox="465 536 2112 850"> <thead> <tr style="background-color: #FFD700;"> <th data-bbox="465 536 562 568">CRF</th> <th data-bbox="562 536 943 568">ADRESSE</th> <th data-bbox="943 536 1205 568">NOM</th> <th data-bbox="1205 536 1435 568">TELEPHONE</th> <th data-bbox="1435 536 2112 568">MAIL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="465 568 562 663">SFR</td> <td data-bbox="562 568 943 663">17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19</td> <td data-bbox="943 568 1205 663">Chantal PEGON</td> <td data-bbox="1205 568 1435 663">01.40.05.39.77</td> <td data-bbox="1435 568 2112 663">Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr">Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr</a></td> </tr> <tr> <td data-bbox="465 663 562 759">SFR</td> <td data-bbox="562 663 943 759">17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19</td> <td data-bbox="943 663 1205 759">Michèle CARRIER</td> <td data-bbox="1205 663 1435 759">01.40.05.39.74</td> <td data-bbox="1435 663 2112 759">Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr">Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr</a></td> </tr> <tr> <td data-bbox="465 759 562 850">SFR</td> <td data-bbox="562 759 943 850">17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19</td> <td data-bbox="943 759 1205 850">Jérôme GROSS</td> <td data-bbox="1205 759 1435 850">01.40.05.32.09</td> <td data-bbox="1435 759 2112 850">Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr">Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr</a></td> </tr> </tbody> </table>		CRF	ADRESSE	NOM	TELEPHONE	MAIL	SFR	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	Chantal PEGON	01.40.05.39.77	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr">Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr</a>	SFR	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	Michèle CARRIER	01.40.05.39.74	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr">Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr</a>	SFR	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	Jérôme GROSS	01.40.05.32.09	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr">Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr</a>
CRF	ADRESSE	NOM	TELEPHONE	MAIL																		
SFR	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	Chantal PEGON	01.40.05.39.77	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr">Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr</a>																		
SFR	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	Michèle CARRIER	01.40.05.39.74	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr">Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr</a>																		
SFR	17-19, Place de l'Argonne 75935 PARIS Cedex 19	Jérôme GROSS	01.40.05.32.09	Pour toute question administrative et d'organisation : <a href="mailto:Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr">Preparation-concours@cpam-cergyponoise.cnamts.fr</a>																		